

ADDENDUM / ERRATUM

Intitulé du marché : Gardiennage pour sécuriser les locaux et le personnel d'Enabel au Sénégal

Référence du marché : 2686SEN-10076

Le cahier spécial des charges est complété comme suit ;

Point 3.3 « Information » :

Afin d'être en mesure d'introduire une offre en connaissance de cause, le pouvoir adjudicateur peut prévoir sur demande des soumissionnaires potentiels une **visite et inspection facultative** des sites (Enabel Dakar, Enabel Kaolack Bongré et Kaolack Gouvernance).

En cas de demande de visite, le soumissionnaire potentiel doit introduire sa demande **au plus tard le vendredi 29 mars 2024** en vue d'organiser la visite **au plus tard le jeudi 04 avril 2024**. Les demandes introduites en retard ne sont pas acceptées.

Le cas échéant, les demandes doivent être adressées à :

Mme Brenda Mijimbu-Moyala
Experte contractualisation, Enabel au Sénégal
brenda.mijimbu-moyala@enabel.be

Le cahier spécial des charges est modifié/corrigé comme suit ;

Point 6.9 « Agrément » :

Au lieu de : Le soumissionnaire joindra à son offre le certificat d'agrément en cours de validité d'exercer les services de gardiennage.

Lire : Le soumissionnaire joindra à son offre le certificat d'agrément en cours de validité d'exercer les services de gardiennage **au Sénégal**.

Point 6.10 « Liste des services similaires » :

Au lieu de : Le soumissionnaire doit joindre à son offre la liste des principaux services de nature et de complexité comparable (min. 03 marchés similaires de gardiennage, chacun d'une durée minimale de 01 an, dont au moins 02 avec une organisation internationale ou une représentation officielle gouvernementale) qui ont été menés à bien au cours des 03 dernières années.

Lire : Le soumissionnaire doit joindre à son offre la liste des principaux services de nature et de complexité comparable (min. 03 marchés similaires de gardiennage, chacun d'une durée minimale de 01 an, dont au moins 02 avec une organisation internationale ou une représentation officielle gouvernementale) qui ont été menés à bien **au Sénégal** au cours des 03 dernières années

Tous les autres termes et conditions du cahier spécial des charges demeurent inchangés. Les présentes modifications ou corrections font partie intégrante du cahier spécial des charges.